

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de la justice présente son deuxième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 16 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*;
- projet de loi 18 — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act*;
- projet de loi 25 — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)*;
- projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*.

### Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE (vice-président);
- M. JOHNSTON;
- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M. MICHALESKI;
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE;
- M. PIWNIUK (président);
- M<sup>me</sup> la ministre STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. TEITSMA;
- M. WIEBE.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act* :

Corey Shefman	Particulier
D <sup>r</sup> Peter Markesteyn	Particulier
John Hutton	John Howard Society of Manitoba

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act* :

Michelle Gawronsky	Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
James Beddome (avec le consentement du Comité)	Particulier

Le Comité a entendu quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 25 — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)* :

Michelle Gawronsky	Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
Steven Stairs	Winnipeg Steven Stairs 420 Organizing Committee
Sylvie Sabourin Grindle	Particulier
Nathan Bouschau	Particulier

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act* :

James Beddome (avec le consentement du Comité)	Particulier
Darrell Rankin (avec le consentement du Comité)	Parti communiste du Canada — Manitoba

### Exposés écrits

Le Comité a reçu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act* :

James Beddome	Particulier
---------------	-------------

Le comité a reçu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 25 — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)* :

Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
Miranda Ferraro	Particulier
Ashleigh Brown	Particulier

Le comité a reçu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act* :

Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba
James Beddome	Particulier

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 16)** — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement à la suite d'un vote consigné (6 contre 3).

**(N° 18)** — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 25)** — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement à la suite d'un vote consigné (6 contre 4).

**(N° 26)** — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement à la suite d'un vote consigné (7 contre 3).

Le président,

---

M. PIWNIUK

Le 16 mai 2017